4me Année. — N° 24. PARAIT LE SAMEDI 16 JUIN 1888

SISTERON-JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
Payables d'avance
Quatre Francs par An
Etranger : le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
Aug. TURIN, Imprimeur-Gérant
Les manuscrits non insérés, ne seront pas rendus

ANNONCES
Judiciaires (la ligne) 0,20 cent.
Commerciales : à forfait
Réclames : la ligne 0,30 cent.

CE QU'IL FAUT RÉVISER

Pour leur repos, et aussi pour le nôtre, les membres de la commission parlementaire de la révision ont déclaré qu'il convenait de renvoyer jusqu'au 25 octobre prochain l'étude des projets de révision des lois constitutionnelles.

Nous ne nous plaignons pas trop de cette mise «en sommeil». L'agitation provoquée par cette question de la révision était toute superficielle. Elle était l'œuvre de politiciens qui avaient trouvé bon de rejeter sur la Constitution la responsabilité des déplorables résultats de leur politique. Ces mêmes politiciens qui déclarent aujourd'hui que rien ne presse, et que l'on peut, sans inconvénient, ajourner aux calendes l'étude des projets de révision, avaient, il y a moins de trois mois, renversé le ministére Tirard qui leur disait la même chose. Mais, ces esprits lumineux et profods n'en sont pas à une contradition de plus ou de moins. Il reste a savoir si les conservateurs et les boulangistes vont accepter cette décision.

La chose est peu probable ; seulement l'atitude des conservateurs est aussi curieuse et aussi étonnante que celle des radicaux, qui eux, aux moins viennent de se raviser. La Constitution contre laquelle tout le monde s'acharne, et qui, à notre humble avis, vaut beaucoup mieux que sa réputation, cette Constition, disons-nous, a été faite par une majorité plutôt conservatrice ; mais, comme on l'a trés souvent fait observer, elle a eu pour résultat immédiat de consolider la forme républicaine du gouvernement et de barrer la route aux restaurations monarchistes.

Avec des hommes politiques plus habiles, et, disons le mot, plus honnêtes que ceux qui, depuis sa promulgation ont été chargés de l'interpreter, cette Constitution eût donné de bons résultats. Elle a tellement divisé l'autorité et l'initiative des pouvoirs qu'elle a crées, que l'mnipotence du ministêre, aussi bien que les tentatives de pouvoir personnel du Président de la République, ou même d'un chef de parti, n'ont aucuue chance de durée.

On lui reproche de n'avoir pas assez nettement précisé le rôle et les attributions de chacun de ces pouvoirs, d'avoir établi un dualisme qui provoque à chaque instant des crises mimistérielles. C'est peut-être vrai, mais nous avons beau y réfléchir, nous nous demandons comment la modifier cette Constitution, comment l'améliorer tout en conservant la forme actuelle du gouvernement ? Supprimer le Sénat ou la Présidence de la Republiqne, ou tous les deux à la fois ? La belle affaire ! Pense-t-on qu,avec une chambre unique on n'aura plus ces embarras ? Mais nous croyons avoir déjà établi qne c'est précisèment parce que la Chambre des Députés, ayant annihilé les autres pouvoirs, Ministère et Sénat, avait créé une sorte d'anarchie qut avait produit tout le mal. Comment s'y prendra-t-on pour organiser le pouvoir exècutif avec une Chambre unique ? Et croit-ton que la lutte des ambitions et des appétits, qui en réalité est le fond de toutes ces divisions, croit-t-on que cette lutte cessera ?

Oui, il importe de faire cesser le gachis et de remettre les choses dans leur état normal, mais ce n'est point avec les procédés qu'imaginent les politiciens de n'importe quel parti. Ce qu'il faut réviser, c'est la conception même que l'on se fait du pouvoir et des attributions de l'Etat. Il faut pour ramener la paix dce esprits, décentraliser, morceler de plus en plus le pouvoir.

La direction d'nn vaste pays quand tout est centralisé dans les mains d'un petit nombre d'hommes, exige de trop grandes aptitudes. Les hommes de grand génie sont rares Les capacités moyennes le sont moins.

Les ministres et les Chambres ont à s'occuper de trop de questions. Que l'on rende anx assemblées départemetales et aux communes une forte partie de leur administration intérieure. Que le ministre et le député aient moins d'influence, moins de places à donner. En un mot décentralisez à outrance, allez, si vous le voulez, jusqu'a l'autonomie communale, jusqu'aux extrêmes limites dé ce que l'on pent faire en ce sens sans rompre l'unité nationale, et vous verrez les résultats.

Le mouvement réformateur et même révolutionnaire de 1788, dont on célébrait avant-hier le centième anniversaire, fut surtout provoqué par les abus de la centralisation administrative, dont Colbert et Louvois furent les principaux organisateurs. On se plaignait en Dauphiné comme dans toutes les autres provinces, de l'omnipotence du pouvoir royal qui avait absorbé et confisqué à son profit toutes libertés et franchises locales et provinciales; mais une fois triomphante, la Révolution, par l'organe de la Convention nationale, imagina un système de centralisation que l'Empire n'eut plus qu'a perfectionner.

C'est cela qu'il faudrait avant tout réviser.

L'ÉTAT-PROVIDENCE

Au début de la séance de lundi, il s'est passé à la Chambre un incident, en apparence insignifiant, mais en réalité fort instructif.

M. de Clercq, député du Pas-de-Calais, est venu demander l'urgence pour une proposition de loi tendant à accorder un secours de 50.000 francs aux cultivateurs du Pas-de-Calais et du Nord, dont les betteraves sont rongées par le sylphe opaque.

M. Floquet s'est indigné de la manière dont la demande était formulée. « Plusieurs des représentants de la région, a-t-il déclaré, sont venus m'entretenir de la question ; je leur ai répondu que le gouvernement, dès qu'il serait renseigné sur la nature et l'étendue du mal, proposerait lui-même les mesures nécessaires.

« Il serait, a-t-il ajouté, dans les convenances les plus vulgaires d'attendre l'initiative du gouvernement. Il est regrettable qu'on se fasse du malheur de ses concitoyens une réclame électorale. »

L'observation était juste et dure.

M. de Clercq ignorait, paraît-il, la démarche de ses collégues ; il l'a dit et nous devons le croire, mais on doit du moins remarquer qu'il avait négligé de s'entendre avec les députés de la règion, pour proposer sa demande ; on est donc en droit de supposer que cette négligeance était volontaire, et qu'il tenait, probablement pour des raisons électorales, à arriver bon premier. Les députés n'ont garde en effet de manquer une bonne rèclame électorale.

Mais si le mot de M. Floquet a porté juste il n'en est pas moins exact que l'indignation du prèsident du conseil n'était pas exempte de toute considération de même

(2)

LE BOUQUET DE CAROLINE

par
VIALLON DE MARTELS

— L'orage menace ; si madame a peur, je resterai près d'elle ?

— Merci, c'est inutile...

La servante dit adieu à l'enfant et quitta la chambre ; après elle, sa maîtresse sortit aussi ; elle poussa les verrous devant consolider, croyait-elle, la porte du corridor qui donnait sur la grande vis.

Léal, qui avait suivi sournoisement sa maîtresse, certain maintenant de n'être point renvoyé au chenil, Léal gambade follement autour de Mme de Kernoc en faisant de petits aboiements joyeux, auxquels répondirent les milieu de la chambre. Le bruit qu'ils firent éveilla Léal, qui gronda.

— Si Allain est en route, pensa Louise, cette tombée de glace lui sera mortelle!

Elle en eut un tel frisson, qu'il éveilla Jeanne.

— Pourquoi pleures-tu, mère ?

— Dors, mignonne, dors.

— Je vois bien que tu pleures ! insista l'enfant.

— Non, non.

La voix de Mme de Kernoc s'éteignit dans un tremblement.

— Qu'as-tu, mère?

Et l'enfant sauta par terre.

— Chut !... tais-toi.

— Léal aussi croit que tu as quelque chose, mère... Vois comme il te regarde en flairant.

Louise de Kernoc tressaillit de nouveau, et le brave chien d'un bond fut à la porte, où il flaira bruyamment ; puis il tourna son œil. devenu menaçant, du côté de la mer. Là, donne la grille du château. Léal cherchait à éventer à travers les contrevents.

— Mère, j'ai peur !... murmura Jeanne.

— O Seigneur ! se dit Louise, effrayée à cette révélation, qu'elle aussi s'était faite, seule et sans défense, si la défense est nécessaire !... seule et femme d'un légitimiste absent !... A quels périls Allain nous livre, alors qu'on dégrade les monuments de Quiberon, de Savenay... qu'on mutile la statue de Cathelineau et qu'on insulte à la colonne de Stofflet... Oh ! je maudis la folle et fratricide lutte !...

Un bruit plus distinct fit encore gronder le chien sourdement... Il grattait le parquet avec colère.

Bientôt Léal se jeta avec fureur du côté de la cour, où sa maîtresse envoyait aussi toute son attention...

Elle crut percevoir le grincement du fer contre du fer...

— Seigneur!... Mon Dieu! le doute n'est plus possible! — murmura Louise; — ce sont les gendarmes qui ont franchi la grille de la cour, et qui scient des barreaux au rez-de-chaussée. Ils viennent, au nom de la loi, faire perquisition chez le baron de Kernoc, et l'arrêter. Mais Allain ne conspire point lui, s'il s'est absenté, c'est seulement pour chasser.

Louise parlait très haut, comme si ce qu'elle se disait, en *à parte*, eut eu un plaidoyer pour le cher absent.

Et, pantelante, elle écoutait.

— Que faire?... que devenir?... continua-t-elle encore, mais tout bas. Si ce sont les gendarmes, ils attireront les représailles des chouans!... après ceux-ci, au nom de la loi, viendront les garnisaires.... Malheur! malheur !...

— Mère, s'écria Jeanne rassérénée et battant des mains, c'est mon père qui arrive; entends-le qui monte l'escalier!

— Non, hélas! non, soupira la mère, ce n'est pas lui!... Si ce l'était, son chien l'eût déjà reconnu !

Elle regardait autour d'elle avec l'effarement du désespoir. Elle reprit :

— Où cacher Jeanne pour que l'on n'en-

A suivre

© VILLE DE SISTERON

nature. Le gouvernement tien fort à son initiative en pareils cas, parce que la distribution intelligente de l'argent commun à des régions éprouvées permet d'assurer au gouvernement lui-même quelque reconnaissance. C'est à qui se montrera le plus généreux, le plus sensible aux misères particulières, mais s'il est inexact de penser que la charite est pour les hommes ordinaires une forme de l'égoisme bien compris on peut sans misantrhopie imaginer que les hommes politiques font assez souvent le bien par intérêt politique.

Nous ne songeons nullement à protester contre la libéralité dont le gouvernement pourra faire montre à l'égard des cultivateurs du Nord et du Pas-de-Calais, et nous estimerions la France fort heureuse, si l'on ne dépensait jamais moins bien son argent, mais nous ne pouvons nous empêcher de contenir notre admiration devant la conception de l'Etat-Providence.

La solidaritè nationale est excellente, mais nous prèférerions qu'alle s'exerçat sous une autre forme. Sans doute théoriquement l'Etat est un être impersonnel, ne consultant que l'intérêt général, et seul capable de procéder à l'expropriation des appétits individuels ; en fait, il est tout bonnement un assemblage de créatures humaines, accessibles à une foule de passions et n'ayant garde de négliger leurs propres intérêts.

Grâce à une centralisation excessive, il dispose de la manne de faveurs multiples, et il a grand soin de la distribuer de façon à ce que ses bienfaits ne soient pas perdus.

L'Etat-Providence, c'est nécessairement l'exploitation du fonds commun, non par les plus dignes d'intérêt, mais par les plus intrigants et les plus habiles.

INFORMATIONS

La Santé de Frédéric III

—

La Santé de l'Empereur d'Allemagne inspire de nouveau les plus vives inquiétudes. Dans son article de fond, le *Times*, exprime l'avis que la lutte héroique soutenue par l'Empereur contre la maladie, semble toucher à sa fin, et que, par pitié, même pour le malade, on ne saurait plus guère souhaiter la prolongation de son agonie.

En effet, les médecins ont dû reconnaitre de façon définitive que le conduit alimentaire est pleinement attaqué par un cancert qu'ils considèrent comme absolument déclaré, la déglutition est devenue impossible et la respiration très accélérée. Aussi se montrent-ils très inquiets du progrès de la maladie qui s'est rapidement étendue depuis quinze jours.

Le Projet de M. Peytral

—

Le Sénat vient de repousser, sans même lui accorder l'honneur d'un scrutin, le fantaisiste projet de M. Peytral. lequel consistait on s'en souvient, a reporter du 1er janvier au 1er jnillet, l'ouverture de l'année financière.

Ce projet baroque et arbitraire, tout au plus à embrouiller la comptabilité de l'Etat, déjà si peu claire. nous paraissait être un véritable expédient de politiciens qui, en présence des difficultés de la situation financière trouve plus commode d'en ajourner l'étude.

Le procès pour haute trahison des Alsaciens Dietz et Appel commencera le 2 Juillet devant la haute cour de Leipzig.

Les groupes républicains du Sénat ont décidé, dans une de leurs dernières réunions, de se prononcer, avant les grandes vacances, contre toute révision des lois, constitutionnelles.

Lorsque M. Pierre Legrand sera revenu du département du Nord, ou il a été appelé par un deuil de famille, M. Goblet aura une entrevue avec lui au sujet de la réponse à faire aux dernières propositions italiennes relatives au traité de commerce.

CHRONIQUE LOCALE
ET REGIONALE

SISTERON

—

L'affaire des Pénitents. — L'affaire dite des pénitents, dont nous avons parlè dans notre numéro du 19 mai a eu son dénouement à l'audience de mercredi dernier. Le Tribunal, conformément aux conclusions du ministère public a purement et simplement débouté la ville de sa demande.

—

Passage de Troupe. — Lnndi 18 courant le 30me bataillon de chasseurs, d'un effectif de 10 officiers et 415 hommes se rendant de Marseille à Embrun, sera de passage dans notre ville.

—

Certificat d'aptitude pédagogique. — Parmi les noms des candidats définitivement admis aux examens qui ont eu lieu, ces jours derniers pour l'obtention du certificat d'étude pédagogique, nous relevons, avec plaisir, ceux de M. Bayle professeur à notre collége et Mlle Amar, institutrice à Clamensane.

—

Accidents. — Nous apprenons avec plaisir que les victimes des divers accidents, signalés dans notre dernier numéro, sont toutes en voie de parfaite guérison.

—

M. Lazare. — Il n'est personne, vieux ou jeune qui ne connaisse, au moins de nom, cette famille essentiellement provençale. Depuis plusieurs générations elle parcourt le midi, mélant l'utile a l'agréable ; distribuant presque pour rien un produit dont l'efficacité est incontestable et semant la gaîté dans les localités où elle séjourne.

Il est de tradition dans la famille Lazare d'amuser son monde. Nous nous rappelons encore *Chichois et Papillon* faisant s'esclaffer de rire les nombreux spectateurs massés sur la place publique.

Nous avons eu ces jours-ci le plaisir de voir parmi nous M. Philippe Simon Lazare, qui aprés 12 ans d'absence est venu donner quelques soirées dans la ville où il a passé la plus grande partie de sa jeunesse.

Ses soirées populaires ont fait fureur et attiré tous les soirs une foule énorme antour de son petit théatre.

L'artiste qui l'accompagne M. Louis Blanc, ne possède pas seulement un nom historique, il a encore toutes les qualités d'un excellent comique ; il est exhilarant dans ses créations. Parmi les chansonnettes qn'il nous a fait entendre, citons au hazard *Lou Plouraire*, *Les Péchés de Jeunesse*, *La Poissarde des Vieux quartiers*, *Sara per un aoutré co*, débitées avec un brio complet, et une entente parfaite des effets:

Un incendie qu'il a eu a Saint Cyr ayant fait renommer M. Lazare aux feux d'artifice ses soirées sont terminées par des projections lumineuses, la présentation de tableaux fondants et les chromatroppes dont l'effet merveilleux fait pousser des cris d'admiration aux spectateurs.

L'accueil sympathique fait à M. Lazare l'engagera surement à venir plus souvent à Sisteron.

—

Variétés Sisteronnaises. — Semaine de Gala au concert d'été ; la direction a eu la bonne idée d'arrêter au passage M. et Mme Vento, couple d'opérette qui a sensiblement agrémenté le programme de chaque soir. Mesdame Joly et Verando dont les engagements touchent a leur fin se font toujours applaudir.

On annonce de prochains débuts.

—

Musique. — Demain soir à 9 heures, la musique se fera entendre au kiosque,

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés.

1.	Le Stand (*allegro*)	MARNEFF.
2.	La Sultane (*ouverture*)	BLÉGER.
3.	La Coquette, (*polka*)	DE GOMBERT.
4.	Marche Hongroise	DÉO.
5.	Longchamp (*galop*)	X . . .

—

ÉTAT-CIVIL, *du 19 au 30 Mai*

NAISSANCES

Estays (Jeanne-Marie-Marguerite). — Barthélèmy (Léon-Joseph-Etienne).

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Néant.

DÉCÉS

Hermitte (Gaston-Emile) 1 an.

Ephémérides Sisteronaises. — *Sous ce titre nous donnerons à partir de la semaine prochaine, les évènments qui à d'autres époques correspondantes ont eu pour théatre Sisteron. Ceux qui ont lu notre histoire locale se remettront en mémoire des faits déja oubliés, et ceux qui n'ont pas pu la lire, y trouveront un résumé complet bien que succint de ce que doit intéresser tout bon patriote Sisteronais.*

N. D. L. R.

DIGNE

—

Un orage d'une violence inouie s'est abattu cette semaine, sur la vallée de Digne. Une grande quantité de grêle, secouée en tous sens, par les vents est tombée sur une vaste étendue, causant des dommages considérables aux céréales et aux foins qui n'étaient pas encore remisés.

—

La foire qui s'est tenue au commencement de la semaine, a été une des plus belles soit comme affluence d'étrangers, soit comme transaction.

Barraques et Tirs ont également dû faire une ample recette.

—

Notre compatriote M. Gleize, commis à la direction des contributions directes a Digne est nommé commis de direction à Nice. Son départ sera vivement regretté par ses nombreux amis.

BANON

—

Un horrible assassinat a été commis, il y a déja quelques jours, a Carniol, canton de Banon sur une jeune fille nommée Mathieu Marie, âgée de 24 ans. Les détails manquent encore, mais on présume que l'assasin, non encore retrouvé, est un italien se livrant a la fabrication du charbon dans les forêts.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 15 *Juin* 1888

Notre rente 3 0/0 fléchit de quelques centimes à 83.12, au lieu de 83.32 1/2. Le 4 1/2 0/0 est 0 105.50.

L'action du *Crédit Foncier* se négocie à 1462. Les obligations foncières et communales ont un bon courant de demandes et donnent lieu à des transactions nombreuses. L'épargne s'y emploie avec raison en vue des plus values prochaines par une réalisation au cours de 500.

La *Société Générale* se fixe aux environs de 455.

Les *Dépôts et Comptes Courants* sont immobiles à 601.25.

La *Banque d'Escompte* se traite à 465.

Les obligations de la *Société des Immeubles de France* ont de nombreuses transactions à 385.

Un arbitrage entre ces titres, et ceux absolument similaires de la *Banque hypotécaire* qui côtent 495 donnerait donc un bénéfice de plus de 100 francs.

Le *Panama* côte 388 ; l'émission des valeurs à lots aura lieu le 26 courant. Elle

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

(4)

ALCIDE ET DORINE

Drame en un acte, par J. COULET

—

ALCIDE, *surexité*

Assez !.... Plutôt la mort que le déshonneur !.... *(Suppliant)* Dorine, j'ai eu tort de te parler ainsi ; mais que veux-tu, depuis de longs mois, ma tête ne m'appartient plus.... je sens même qne je perds la raison.... Ah !... si tu savais combien j'ai souffert, durant ma jeunesse.... Pas une joie, aucun plaisir je n'ai connu.... Ma vie n'a été qu'un long chapelet de tortures, que j'égrenais chaque jour pour souffrir davantage, jusqu'à l'expiation, qui ne doit pas tarder.... Aussi, je méconnais tout l'amour, l'amitié, la paternité.... Enfin, je suis un être sans nom, qui appartient à la vie, puisque je suis sur sa route....

(Dorine éclate en sanglots)

DORINE, *à part*

Il veut vendre petit Georges, le Misérable !....

ALCIDE, *exaspéré*

Dorine ! ne pleures pas ainsi, tes larmes me déchirent le cœur.... Pardonne-moi, je t'en supplie.... Et ce pardon je te le demande à genoux....

(Alcide tombe à genoux, aux pieds de Dorine)

DORINE, *énervée*

Te Pardonner !.... Jamais !....

(Elle se dresse vivement et se dirige vers la chambre, où elle entre en sanglotant ; Alcide reste un moment interdit).

—

Scène Cinquième

—

ALCIDE, *seul*

ALCIDE

Suis-je fou ?.... Je me le demande !.... Comment ?.... Je veux vendre mon enfaut !.. Mais c'est ignoble, c'est barbare !.... Elle a bien raison, ma Dorine, de se fâcher.... Je le mérite certainement.... Hélas ! depuis longtemps, je lutte entre la vie et la mort.... Mille projets hantent mon cerveau.... Je ne rêve que le suicide, la mort, cette suprême délivrance.... Ah ! combien je ne voudrais plus exister depuis bien des jours ! Le grand mal de la faim, se présente toujours en mon être..

La misère devient de plus en plus intense... *(Il se lève vivement)* : Et si je mettais à l'accomplissement ce rêve qui me poursuit depuis plusieurs nuits ?.... Si je me suicidais enfln !.

(Il arpente la scène d'un pas nerveux)

-Pensif-

Me suicider !.... La chose est un peu rude ! J'ai une femme, des eufants.... C'est mal, peut-être de les abandonner.... *(Vivement)* Oui !.... Mais n'est-ce pas plus terrible de les voir souffrir de faim et de froid !.... Oui !. Il faut donc en finir avec l'existence !....

(Il sort un long couteau de sa poche qu'il ouvre)

-S'interrogeant-

Ai-je bien réfléchi à ce que je vais faire ?.. Je sens, dans mon cœur, quelque chose qui me pousse à accomplir ma pensée ; dans mon âme, quelque chose qui me retient.... Que faire alors ?.... *(Il demeure un moment pensif, puis reprenant)* : C'est ce couteau qui sera mon juge.... je vais le lancer en l'air, s'il tombe de pointe, c'est la mort ; au cas contraire c'est la vie.... *(Il fais tourner le couteau qui tombe en pointe)*. J'en étais sur ; le couteau est tombé de pointe.... Le jour fatal est enfin arrivé.... L'heure de la délivrance a sonné ! Il n'y a pas de rémission possible.... C'est le destin.... *(Se parlant à lui même)*. Du courage, Alcide !.... Qu'est-ce ciuq minutes de souffrances, devant quarante années de tortures !.. Allons, finissons-en....

(Il se plonge le couteau dans la poitrine)

à suivre

© VILLE DE SISTERON

portera sur deux millions de titres rapportant 15 fr. par an et remboursables à 400 fr. en 99 ans.

La *Société des Métaux* se négocie à 820.

Le *Comptoir d'Escompte* se fixe à 1.035.

La Compagnie d'assurances le *Soleil-Vie* a distribué pour le dernier exercice un dividende de 10 fr. net d'impôts. La réserve de prévoyance est de 51.145 fr. et sa réserve statuaire de 500.000. Le compte de profits et pertes se solde par 132.026. en augmentation de 61.510 sur le report de l'année précédente.

M. Hue, administrateur provisoire de *l'Assurance Financière* adresse aux porteurs de Bons et de Polices une lettre datée du 14 mai par laquelle il leur présente une circulaire de la Banque d'escompte au sujet de la société nouvelle qui doit reprendre la suite des opérations de *l'Assurance Financière*. Les porteurs ont jusqu'au 15 juin pour entrer dans la nouvelle société.

Nos chemins de fer sont bien tenus.

ÉTUDE

DE

Me BASSAC Auguste, Notaire

à Sisteron

—

Vente aux Enchères Publiques et Volontaires, fixée au dimanche huit juillet mil huit cent quatre-vingt-huit, à deux heures après-midi, devant Me BASSAC, notaire à Sisteron, dans la salle de la Mairie, à Salignac, des immeubles suivants, situés dans les communes d'Entrepierres et de Salignac appartenant à Madame Moullet Appolonie veuve Baille, demeurant au quartier de Saint-Puy, commune d'Entrepierres.

LOT UNIQUE

composé savoir :

Immeubles situés dans la Commune d'ENTREPIERRES

—

1° D'un vaste bâtiment rural, comprenant : logement de Maître, composé de trois pièces au deuxième étage ; habitation du fermier au premier étage, composé de 4 pièces, écuries, greniers à foin, cave, hangar et basse-cour dans laquelle se trouve un puit ; confrontant, à l'est, aire à fouler et régales, au midi, régale, à l'ouest Moullet Lucien, au nord aire à fouler et régales.

2° D'une terre labourable attenant aux bâtiments, inscrite à la matrice cadastrale sous les numéros 327 p, 308, d'une contenance approximative de un hectare quatre-ving-dix ares, confrontant à l'est Estublier Louis, au sud et à l'ouest Moullet Lucien, au nord madame Grandchamp, Moullet Lucien et Estublier Henri.

3° D'une terre labourable, d'une contenance approximative de trente cinq ares, inscrite à la matrice cadastrale sous le numéro 327 p, confrontant à l'est et au sud le chemin d'exploitation de la campagne, à l'ouest le chemin vicinal ordinaire de Salignac à Sisteron, et au nord Moullet Lucien.

4° D'une terre labourable au quartier du Baumas, d'une contenance approximative de vingt ares dix centiares, confrontant du levant la commune, du midi hoirs Baille, de l'ouest le chemin de grande communication et du Nord Moullet Lucien, inscrite sous le numéro 360 p, de la section E. du plan.

—

Immeubles situés dans la Commune de SALIGNAC

—

5° D'une blâche au quartier de la Gilotière, numéro quatre-vingt-treize du plan, d'une contenance cadastrale de vingt-neuf ares quatre-vingt-quatorze centiares, confrontant de l'est le chemin de grande communication, du midi Pellotier Louis, de l'ouest Lieutier Louis et du nord Baille Louis.

6° D'une autre blâche au quartier du Jas du Moine, inscrite sous le numéro 356 p, du plan, d'une contenance cadastrale de cinquante-et-un ares quatre-vingt-huit centiares, confrontant à l'est Briançon Célestin et Figuière Désiré, au Sud Moullet Lucien, à l'ouest Long Célestin et au nord Blanc Calixte.

7° D'une propriété en nature de labour et vague située au quartier de Sens, d'une contenance cadastrale de seize ares trente-trois centiares, inscrite sous les numéros 590 p, 591 p, 592 p, du plan, confrontant du levant la commune, au midi Moullet Lucien, au couchant la Durance, et au nord Richaud Joseph.

8° D'une prairie et bois au même quartier, inscrite sous les numéros 562 p, 563 p, du plan, d'une contenance cadastrale de dix ares trente-et-un centiares, confrontant à l'est les hoirs Delaup, au sud Richaud Joseph, à l'ouest Moullet Lucien, au nord Plat Fortuné et Chasal Joachin.

Ces immeubles seront exposés aux enchères en un seul lot sur la mise à prix de . . . . **Cinq mille francs**
ci . . . . . fr. **5000**

Pour tous renseignements s'adresser à Me Bassac notaire dépositaire du cahier des charges où se trouve annexé le plan des dits immeubles.

On pourra traiter de gré à gré jusqu'à l'ouverture des enchères.

A. BASSAC

ON DEMANDE un homme célibataire ou marié pour surveiller domaine agricole. Environs de Paris. Logement, chauffage, droit de chasse, et 250 francs par mois. S'adresser à M. Le Gouster, 13, rue Ménilmontant, Paris. Joindre Timbre pour réponse.

M. TERCIDE OUSTRIC
CHIRURGIEN -- DENTISTE
Diplomé de l'Ecole Dentaire de France
Recevra à Digne, du 25 Juillet, au 20 Août inclusivement
9, Rue du Pied de Ville, 9

LA PHTISIE
et la Bronchite Chronique

Ces deux terribles fléaux qui fournissent chaque année un tel appoint dans la statistique de la mortalité ont fait l'objet d'une étude spéciale par le docteur JULES BOYER, ex-interne des Hôpitaux.

Réunion en une *seule* brochure de 160 feuillets ; les observations sur ces maladies depuis leurs causes, leurs symptômes, leurs diagnostics, jusqu'a leur remède, mettre le malade a mesurer de se soigner lui-même, tel a été le but de ce savant praticien. Il l'a fait dans un style qui, quoique médical n'en est pas moins a la portée de tous ! Des milliers de guérisons, même dans le cas où le malade était condamné par les médecins, ont confirmé le succès de cette brochure (20me Edition). Envoi franco 1 fr. 50, chez M. Jules RABAUT, 9, cité Condorcet, Paris.

LIQUEURS SUPÉRIEURES
CUSENIER
ABSINTHE CUSENIER
Usines :
CHARENTON. — 142, quai de Bercy prolongée.
PARIS. — 226, Boulevard Voltaire.
MARSEILLE. — 24, rue Sainte-Victoire.
BRUXELLES. — 37, rue de Russie.
MULHOUSE *(Alsace)*
Usine modèle pour la fabrication de l'Absinthe et des Kirchs a Ornans, près Pontarlier *(Doubs)*.

AVIS AUX MÉNAGÈRES ET BLANCHISSEUSES
DEMANDEZ PARTOUT
Le Nouveau-Né
MÉDAILLE D'ARGENT — EXPOSITION D'HYGIÈNE — PARIS 1887.
Savon Désinfectant bréveté s. g. d. g.
Incomparable par ses propriétés d'économie, conservation du linge, et promptitude à le blanchir.
Un seul essai suffit pour s'en convaincre.
Louis FERCHAT, fabricant, 5, rue Turenne, 5 Marseille

AMARA BLANQUI Médaille à toutes les Expositions
AMARA BLANQUI Le meilleur des Amers
AMARA BLANQUI 4 Diplômes d'Honneur

Contre Maux de Gorge Maladies de la Voix Fétidité de l'Haleine Ulcérations de la Bouche RIEN NE VAUT LES EXCELLENTES
PASTILLES HECTOR LAVOIX
AU SEL DE BERTHOLLET (Chlorate de Potasse) CHIMIQUEMENT PUR
1 F. 50
La Boite de 100
TOUTES PHARMACIES

PASTILLES DIGESTIVES à la Papaïne (PEPSINE VÉGÉTALE) **et à la Coca**
CONTRE : AIGREURS PESANTEURS ET CRAMPES D'ESTOMAC FLATULENCES DYSPEPSIES GASTRALGIES ET TOUS LES MALAISES dûs au mauvais fonctionnement de l'estomac
LA BOITE DE 100 Pastilles 2 fr. toutes pharmacies
HECTOR LAVOIX

BAIN ROMAIN
ANTI-RHUMATISMAL ACTIF et SUR
Soulage immédiatement et guérit rapidement les douleurs de rhumatisme articulaire aigu ou chronique et les maladies ayant une affinité avec les Rhumatismes, Goutte, Gravelle, Névralgie sciatique
N'exige l'emploi d'aucune Baignoire spéciale
Toutes les Douleurs rhumatismales siégeant dans un endroit quelconque du corps sont calmées dès le premier Bain et disparaissent sans risques de réaction nuisible après 4 à 8 Bains.
DEMANDER PROSPECTUS
à ACARD, pharmacien de 1e classe
Saint-Mandé
(SEINE)

BEAUTÉ DU TEINT
CRÊME d'OSSIAS
CRÊME OSSIAS
Cette exquise préparation donne au visage, aux épaules et aux mains la blancheur et l'éclat de la jeunesse. Elle fait disparaître les taches de rousseur, le hâle, les points noirs, les farines, boutons, rougeurs. — **Prix : 4 fr.**
Pharm. Angl. Ch. Delacre, Bruxelles
DÉPOT POUR LA FRANCE
Mon MEULEY, 133, rue St-Antoine, PARIS

SAINTOIN
FRÈRES
ORLÉANS, *Maison fondée en 1760*, ORLÉANS
Chocolat Saintoin
Curaçao Saintoin

Grande Distillerie
DE LIQUEURS DU DAUPHINÉ
Vve ISMAEL ROBERT
à VOIRON (Isère)
SPÉCIALITÉS
Elixir de Cresson Dauphinois
LA LIBERTINE
Curaçao au Quinquina
AMER--ROBERT
MAISON ayant obtenu à l'Exposition Internationale de Lyon, 1886-87 :
MÉDAILLE D'OR DE 1re CLASSE
COURONNE CIVIQUE
GRAND DIPLOME D'HONNEUR
Expédition Exportation

ECONOMIE ET CONSERVATION
DU LINGE
—o—
SAVON CUIT SUPERIEUR
Notre-Dame de Lourdes
—o—
U. GONCET
Fabricant
92, Grande rue Marengo, MARSEILLE
—o—
En vente : **Chez tous les épiciers**

SAVON ANTISEPTIQUE AU
GOUDRON BORATÉ
Maladies de la peau, lavages antiseptiques, crevasses, engelures, etc. Pr 2 fr. Tres ph.ies. Env. Fco mand. J. LIEUTAUD Aîné, Marseille.

L'imprimeur-gérant, A. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

A LA

MÉNAGÈRE

20, Boulevard et Palais Bonne-Nouvelle, à Paris

MOBILIER COMPLET

Ménage, Jardin

Voyage et Campement

AMEUBLEMENT, pitch-pin verni, 1 armoire, 1 lit et 1 table de nuit wagonnet	depuis	220 fr. »
AMEUBLEMENT ottoman, 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises, recouvert tissu fantaisie	depuis	160 »
FOURNEAU en tôle et fonte, avec four et chaudière émaillée	depuis	52 »
SERVICE de table, 12 couverts, faïence décorée	depuis	26 »
SERVICE de table, 48 verres à pied et 4 carafes	depuis	15 50
LESSIVEUSES-SAVONNEUSES, brevet, S. G. D. G., système Gaston Bozérian, en zinc, fond cuivré évitant la rouille	depuis	12 75
BAIGNOIRE, grand modèle	depuis	35 »
APPAREILS hydrothérapiques	depuis	40 »
VOITURES d'enfants, avec capote et tablier	depuis	14 50

Jouets — Voyage — Chaussures — Bijouterie

BANCS dits de square, peinture verte, 1m50 long		17 50
» square, à tente-abris, 1m50 long		100 »
» siège, à 3 lames, peinture verte	depuis	8 50
CHAISES en fer, peinture verte	depuis	4 »
» pliantes, fer et bois, peintes	depuis	2 75
» en fer, siège à ressorts, peintes	depuis	7 25
PARASOL de jardin, avec table en fer, peint	depuis	29 25
TENTES pour jardins et bains de mer, 1m65, 65 fr.; 2m.		100 »
TONNEAUX d'arrosage, avec pompe, montés sur chariot, fer	depuis	95 »
TONDEUSES franco-américaines, pour le gazon	depuis	32 »
TABLES en fer, peintes	depuis	4 25
JEUX de tonneaux, 10 fr.; de croquet, 8 fr. 75; de toupie hollandaise	depuis	60 »
MALLES de dames, 8 fr. 50; d'hommes, 8 fr. 90; valises, 4 fr. 90; parapluies	depuis	2 90

ENVOI FRANCO DU CATALOGUE — PRIX FIXE MARQUÉ

INSTALLATIONS D'ÉCURIES

Pilules Purgatives

H. BOSREDON d'ORLÉANS

Beaucoup de personnes ont retabli ou conservé leur santé par l'usage de ces **Pilules dépuratives végétales**, rafraîchissantes, depuis longtemps connues. Elles purgent sans interrompre les occupations, dissipent la Constipation, les maux de tête (migraines), les embarras de l'estomac (étourdissements, manque d'appétit), du foie et des intestins; elles peuvent être à la fois un purgatif complet ou un simple laxatif, et chassent l'excès de bile et des glaires. Très faciles à prendre, elles sont certainement les plus efficaces.

Evitez les Contrefaçons.

Le nom H. BOSREDON est gravé sur chaque Pilule. (H. BOSREDON)

PRIX : BOITE, 3f50; 1/2 BOITE, 2f.

Envoi franco contre mandat ou timb.-poste adressés au Dépôt général : Codex 609 m.

GIGON, Pharmacien, 7, rue Coq Héron, **PARIS**

(ci-devant 25, rue Coquillière)

SE TROUVENT DANS TOUTES LES PHARMACIES

Et à Orléans : H. Bosredon, dépositaire unique.

OUTILLAGE POUR AMATEURS et INDUSTRIELS

Fabrique de **Tours** de tous systèmes, **Scies mécaniques** (plus de 50 modèles) et coupeuses pour les étoffes. Dessins et toutes fournitures pour le **Découpage**. BOITES D'OUTILS.

TIERSOT, *r. des Gravilliers, 16, Paris*

Grand Diplôme d'honneur en 1884 et 1885

Le **TARIF-ALBUM** (*250 pages et plus de 500 gravures*) *est envoyé franco contre* **0** *fr.* **65**

Pâte de Nafé

DELANGRENIER, 53, rue Vivienne, Paris

La plus agréable, la plus EFFICACE des Pâtes pectorales contre

RHUME — BRONCHITE — IRRITATION DE POITRINE

SIROP DE NAFÉ contre la COQUELUCHE

Ne contient non plus ni Opium, ni Codéine. — Dans tes Pharmacies

---

A LA LYRE PROVENÇALE

Fabrique d'Instruments de Musique

MAISON DE CONFIANCE

TH. ROBERT

LUTHIER

Rue des Récollettes, 13

ET

Rue de l'Arbre, 1

MARSEILLE

Mal. du Foie de Matrice Fes blanches — Scrofule Glandes Tumeurs

Etablissement Thermal ET EAU DE BONDONEAU

Près *Montélimar* (Drôme). — 5 à 10 fr. par jour, 1 bouteille par jour **contre l'Obésité**, surtout celle du ventre. — Ecrire au **Gérant** pour caisse de 60 bouteilles (32 fr.) prise à la Gare de Montélimar.

A LOUER

ALCAZAR LYRIQUE

entièrement construit à neuf

S'adresser : rue de Provence au Propriétaire ou au bureau du Journal.

RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL des CHEVEUX de Madame S. A. ALLEN

LE RÉGÉNÉRATEUR UNIVERSEL DES CHEVEUX

pour rendre aux cheveux blanchis ou décolorés la couleur, l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il renouvelle leur vie, leur force et leur croissance. Les pellicules disparaissent en peu de temps. C'est une préparation sans égal. Son parfum est riche et exquis.

"UNE SEULE BOUTEILLE M'A SUFFI:" c'est là l'exclamation de beaucoup de gens dont les cheveux gris ont recouvré leur couleur naturelle, et dont les parties chauves se sont recouvertes de cheveux, après en avoir fait usage d'une bouteille. Ce n'est pas une teinture.

Fabrique : 92 Bd. Sébastopol, Paris ; à Londres et New York Chez les Coiffeurs, Parfumeurs et Pharmaciens Anglais.

FLEUR DU BOUQUET DE NOCE,

pour la peau et le teint.

Un liquide laiteux et hygiénique, dont une seule application donnera à votre visage, à vos épaules, à vos bras et à vos mains l'éclat et la beauté de la jeunesse. Il est préférable aux poudres et à tous les autres liquides. Il enlève le hâle et les taches de rousseur ; il prévient et efface les rides.

Se trouve chez tous les Coiffeurs, Parfumeurs et Débitants d'Articles de Toilette. Fabriques et Dépôts principaux : 92 Bd. Sébastopol, Paris ; à Londres et à New York.

PASTILLES HECTOR LAVOIX

Au Sel de Berthollet

(CHLORATE DE POTASSE CHIMIQUEMENT PUR)

ADMISES dans les HOPITAUX et PRESCRITES par les MÉDECINS

CONTRE LE

Maladies de la Gorge de la Voix et de la Bouche

La Médecine a trouvé dans le **Sel de Berthollet** ou Chlorate de Potasse, un agent constant, un spécifique contre les maladies de la Bouche et de la Gorge.

Les hommes de science les plus distingués, et parmi eux les Médecins des des Hôpitaux, **Trousseau, Pidoux. Barthez, Bergeron**, professent une opinion éminemment favorable au **Sel de Berthollet**, et le recommandent contre les **Ulcérations de la bouche et de la gorge, Salivation mercurielle, Gonflement des gencives, Stomatie ulcéro-membraneuse, Angine couenneuse, Coryza couenneux, Croup, Extinctions de voix, Inflammations aiguës ou chroniques des Amygdales, du Pharynx ou du Larynx.**

Les **PASTILLES HECTOR LAVOIX**, au **Sel de Berthollet**, rendent ce médicament agréable à prendre et lui conservent toutes ses vertus médicatrices; elles seront donc salutaires aux personnes sujettes aux Maux de Gorge, à MM. les **Magistrats, Prédicateurs, Chanteurs**, qui fatiguent de la voix, comme à tous ceux qui sont atteints d'une maladie quelconque de la gorge, de la voix ou de la bouche.

Par leur emploi, plus d'ulcération de la gorge, plus de fétidité d'haleine.

LA BOITE DE 100 PASTILLES : 1 FR. 50

Dans toutes les bonnes Pharmacies de France et de l'Étranger

Gros : MM. PIOT, FRÈRES

28, Rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie

PARIS

Médaille d'Or Exp. Int^le de Ph^cie Vienne 1883

Sirop Codéine Tolu Zed

Le **Sirop** du Dr **Zed** est un calmant précieux pour les Enfants dans les cas de *Coqueluche, Insomnies*, etc.; contre la *Toux nerveuse des Phthisiques, Affections des Bronches, Catarrhes, Rhumes*, etc.

PARIS, 22 & 19, rue Drouot, et Ph^cies.

Produits d'Espagne

J. RULLAND

Rue Mercerie, 15, SISTERON

BASSES-ALPES

Nous avons l'honneur de vous prévenir, que nous venons de créer, RUE MERCERIE, 15, à SISERON, un Magasin pour la Vente des Vins et Fruits d'Espagne.

Vous trouverez dans ce Magasin tous les Articles qui font partie de notre commerce, tels que :

VINS

VINS FINS ET ORDINAIRES D'ESPAGNE (Blancs et Rouges)

MALAGA, ALICANTE, MADÈRE, GRENACHE

VINS BLANCS DOUX ET SECS

SPÉCIALITÉ DE LIQUEURS ASSORTIES

FRUITS

MANDARINES, ORANGES, CITRONS, FIGUES DATES, FRUITS SECS, ETC., ETC.

Certifié conforme. Le Gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci-contre : Le Maire,

© VILLE DE SISTERON